

DES VOLCANS ET DES *hommes*

LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne



tout près d'ici

Les Cheires :

le développement durable
aux portes de Clermont

Lire pages 8 et 9



Une autre vie s'invente ici

Dossier
Une économie
responsable...

page **2**

Actus
Ça se
passe
cet été

page **7**

Tout près d'ici
Les Cheires

page **8**

Le coin
des enfants
Nos amies,
les plantes
sauvages

page **10**

Rencontre
avec...
Le châtelain-
jardinier

page **12**

Le 17 mai dernier le Comité syndical s'est réuni pour intégrer les nouveaux délégués du Conseil régional suite aux élections de mars. Comme le stipulent les statuts ce renouvellement des instances du Parc a conduit le Comité syndical à élire son Bureau que j'ai l'honneur et le plaisir de présider depuis 6 ans. Je remercie les membres du nouveau Bureau qui m'ont renouvelé à l'unanimité leur confiance pour trois ans. C'est donc avec sérénité que nous continuons d'avancer dans la procédure de préparation de la future charte 2011-2022 qui nous occupe prioritairement depuis plus de deux ans maintenant. Le projet de territoire incarné par la charte atteint aujourd'hui un stade de maturité intéressant, enrichi par les contributions des habitants, des partenaires associatifs, professionnels et institutionnels qui nous accompagnent tout au long de ce travail de co-construction. Les fidèles lecteurs de la Lettre du Parc peuvent en juger par eux-mêmes, puisque ce numéro estival propose dans son dossier une présentation du troisième axe structurant du projet de territoire à l'horizon 2022. Bien sûr, la vie du Parc et les activités continuent, en témoigne l'agenda des manifestations non exhaustif présenté en page 7.

Bon été à toutes et à tous !

Roger Gardes
Président du Parc
naturel régional
des Volcans d'Auvergne

R. 

dossier

Projet de

Une économie

misant sur ses

Dans ce troisième et dernier dossier de la Lettre du Parc dédié à la présentation du projet de charte 2011-2022, il s'agit de voir en quoi les patrimoines remarquables du territoire constituent de véritables gisements de développement, facteurs de plus-value économique, à condition que les pratiques raisonnées et adaptées se généralisent. C'est toute l'ambition de cet axe 3 intitulé "une économie responsable misant sur ses ressources propres".

La vitalité et l'attractivité du territoire reposent incontestablement sur une économie dynamique et sur les professionnels qui la font vivre. L'enjeu consiste donc à trouver un juste équilibre entre développement des activités et préservation des spécificités remarquables du territoire, afin que l'on profite au mieux du potentiel local et que les générations futures puissent s'y épanouir en toute sérénité.

Le Parc des Volcans d'Auvergne se caractérise notamment par la quantité et la qualité de l'herbe, l'omniprésence de l'eau et de la forêt, l'attractivité des paysages et de l'architecture, la diversité de savoir-faire locaux, les spécificités des matériaux volcaniques... Ces particularités sont autant d'opportunités pour le développement d'activités économiques susceptibles de les valoriser dans le respect de l'environnement et des individus.

C'est sur le terrain, par l'accompagnement

des professionnels des 4 grands secteurs d'activité que sont l'agriculture, le tourisme, la sylviculture (entretien et exploitation des forêts) et la filière pierre, qu'il convient d'agir pour faire évoluer les pratiques au quotidien. Et c'est autour des grands principes du développement durable que devront s'organiser ces actions collectives. Elles auront pour ambition une réelle diminution des impacts sur l'environnement, la valorisation du caractère local et patrimonial des productions en créant une plus-value économique, le développement d'échanges et de liens sociaux autour des savoir-faire. En témoignent les projets, activités et initiatives exemplaires présentés dans ce dossier...

Une agriculture conjuguant tradition et innovation

Première activité économique du Parc, l'agriculture façonne les paysages et participe ainsi à l'attractivité du territoire. Au cœur d'une multitude d'enjeux, l'agriculture doit être confortée dans ses spécificités pour permettre ainsi de dégager localement davantage de valeur ajoutée, en développant et en promouvant par exemple les filières courtes et de qualité. Parmi les réussites locales en la matière, la Coopérative Acajou des Volcans est un bel exemple qui doit pouvoir dynamiser l'activité agricole du territoire. Implantée à Riom-ès-Montagnes (Cantal), cette structure contribue à la valorisation de la race locale Salers, tout en favorisant une réelle coopération entre agriculteurs et en privilégiant la vente en directe (livraisons). Elle bénéficie par ailleurs de la Marque "Produit du Parc" depuis 2005.

C'est bien dans le respect de l'environnement et de la biodiversité que pourra s'épanouir

"Le Concours national des prairies fleuries 2010"



© Fédération des PNR

ie responsable

ressources propres

cette activité intimement liée à la nature. Dans cette perspective, un Concours national des prairies fleuries a été lancé dernièrement dans les Parcs naturels régionaux pour valoriser les pratiques agricoles favorisant un équilibre agroécologique des prairies. Dans le Parc des Volcans d'Auvergne, ce sont les producteurs de l'AOP Saint-Nectaire qui sont concernés. Parmi eux participe le GAEC des Violettes à Aurières (Puy-de-Dôme) pour qui cette démarche s'inscrit dans une certaine continuité. *“Faire le lien entre la qualité des prairies et celle de nos produits, c'est un autre moyen de parler aux gens qui viennent découvrir notre ferme”*, témoigne Marilyne Randanne.

Le territoire est plein de ressources souvent insoupçonnées, Bernard Rochon fait partie de ceux qui l'ont bien compris. Ce producteur de petits fruits et de plantes a développé une gamme de 220 produits en quelques années ! Cet ancien électronicien, qui a changé de vie pour s'implanter sur les hauteurs du Cézallier, à Allanche (Cantal), a désormais un salarié et ses produits sont largement présents dans la région.

La cueillette est une autre activité porteuse qui tend à se développer. C'est pourquoi la SICARAPPAM (Société coopérative agricole des plantes aromatiques et médicinales) a élaboré la “Charte déontologique du cueilleur”. Celle-ci invite les cueilleurs à respecter 12 engagements (limitation des

prélèvements, accord des propriétaires, respect des sites...), dans le but de protéger le patrimoine végétal du territoire dont certaines espèces pourraient être menacées dans le futur (Sabot de Vénus, Gentiane...).

Pour un autre accueil touristique

La destination “Volcans d'Auvergne” renommée pour son classement en Parc naturel régional est très attractive au plan national et même international, ce qui lui vaut une fréquentation touristique estivale et hivernale de plus en plus importante.

Cette activité économique repose sur des patrimoines et des ressources remarquables, propres au territoire, qui requièrent une attention toute particulière. Elle doit donc s'inscrire dans une démarche de tourisme durable, à l'image des stations du Mont-Dore et de Super-Besse (Puy-de-Dôme) qui ont signé en 2007 la “Charte nationale en faveur du développement durable dans les stations de montagne”. La Communauté de communes du Massif du Sancy a souhaité généraliser cette démarche à l'ensemble des 11 communes de son territoire. Recruté en décembre 2009, Baptiste Vaudon, chargé de mission développement durable, est ainsi entièrement dédié à cette cause. *“Un diagnostic initial est mené sur chaque commune et devrait durer un peu plus d'un an”* précise-t-il.

Ce diagnostic permettra de passer en revue



Bernard Rochon, producteur de petits fruits et de plantes à Allanche

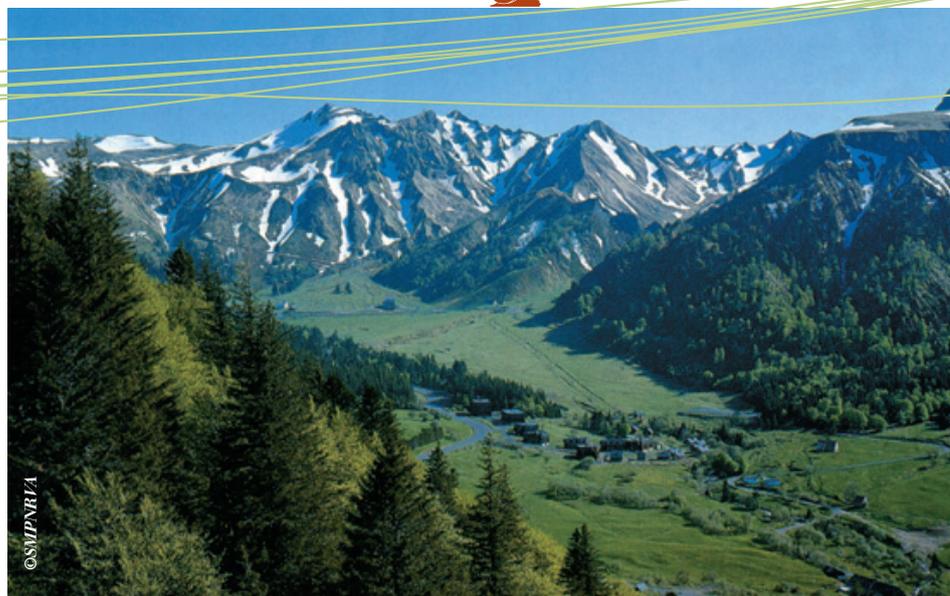
les 8 points fondamentaux de la charte. Citons parmi ceux-ci la promotion d'un aménagement durable des territoires et de l'habitat, la préservation des paysages et des espaces naturels, la gestion équilibrée des ressources (eau, énergie), le développement des activités touristiques et des modes de déplacements respectueux de l'environnement et des paysages, la sensibilisation des usagers... Un comité de suivi intercommunal sera prochainement instauré *“pour accompagner les communes dans cette démarche ambitieuse et les plans d'actions qui en découlent”* ajoute Baptiste Vaudon.

Dans un autre registre, le réseau “Rando accueil” (dont le Syndicat mixte du Parc est le correspondant) rassemble des hébergeurs touristiques du territoire qui proposent une offre alternative de découverte et de randonnée. Cette marque est la garantie d'un accueil chaleureux et convivial. Les hébergeurs passionnés, organisés en réseau à l'échelle du Parc, proposent des activités de pleine nature adaptées au territoire qu'ils connaissent parfaitement.

Comme les propriétaires d'hébergements Panda engagés aux côtés du Parc pour un tourisme durable, ce réseau participe également aux démarches de sensibilisation et de protection du milieu naturel. On compte aujourd'hui une trentaine d'établissements labellisés sur le territoire du Parc à retrouver sur www.rando-accueil.com.

La forêt, une richesse patrimoniale et économique locale

La forêt est présente sur un tiers du territoire du Parc et son exploitation tend à s'accroître. Le bois connaît en effet un regain d'utilisation, qu'il soit voué à l'énergie ou à la construction. L'entreprise Beaudon-



La station du Mont Dore



nat, située à Vernines (Puy-de-Dôme), s'inscrit bien dans cette tendance, depuis un certain temps déjà ! Créée en 1964, cette entreprise de menuiserie et charpente a construit sa première maison en ossature bois en 1980. Depuis, la demande pour ce type de construction n'a cessé de croître. "Cette activité représentait 16 % du chiffre d'affaire en 2000 et 45 % en 2009, soit actuellement une maison (construction, extension, élévation) par mois !" explique le gérant. Bien sûr, il s'agit pour ce secteur d'évoluer dans ses techniques et l'utilisation de nouveaux matériaux. C'est ainsi que l'entreprise Beaudonnat a récemment livré sa première maison basse consommation. Pour son approvisionnement, l'entreprise fait appel à un fournisseur local, la scierie Voute, à Perpezat, et pour les matériaux d'isolation (laine de bois, ouate de cellulose...), elle se fournit dans la commune voisine de Saint-Pierre-Roche, auprès d'Inova-Terre.



Réalisation d'une maison bois sur Vernines

Dans un contexte favorable à l'utilisation du bois comme combustible (hausse du baril de pétrole en particulier), la progression de la filière bois-énergie est également un enjeu fort sur le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne. La mise en œuvre de chartes forestières de territoires, comme celle portée localement par le Pays du Grand Sancy, permet de structurer des projets d'aménagement et de développement durable des territoires ruraux autour de la ressource forestière. En complément de ce premier outil de gestion, des Plans d'Approvisionnement Territoriaux (PAT) sont en cours de réalisation dans le Pays de Saint-Flour-Haute-Auvergne, ou en projet pour le Pays du Grand Sancy. Ces PAT permettent de nourrir la réflexion sur l'approvisionnement en bois-énergie, par la mobilisation locale des ressources forestières, condition utile à la mise en œuvre de projets de réseaux de chaleur qui tendent à se développer sur le territoire. Une étude est d'ailleurs en cours sur la commune de La Tour d'Auvergne (Puy-de-Dôme).



Plâtre d'étude, atelier "Traces de Pierre"

Pour une gestion optimisée des richesses géologiques

Le patrimoine géologique du Parc s'illustre par sa richesse et ses spécificités dues à sa nature majoritairement volcanique. Alors qu'aucun inventaire global à l'échelle régionale n'avait été réalisé jusqu'à présent, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), en partenariat avec le Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne (CEPA), a réalisé un diagnostic du patrimoine géologique en Auvergne. Prenant en compte toutes les disciplines des sciences de la Terre, ce diagnostic est un outil de connaissance et de gestion mis à la disposition des acteurs locaux afin d'engager des actions cohérentes de préservation, de gestion et de valorisation (notamment pédagogique). Sur le territoire du Parc, 44 sites d'intérêt géologique ont ainsi été répertoriés et devront faire l'objet d'une attention particulière.

Dans un autre registre, la "Charte Environnement des Industries de Carrières" lancée par l'UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction) devrait également participer à une approche raisonnée de l'exploitation des sous-sols du territoire, en incitant les carriers adhérents à ce syndicat à s'inscrire dans une démarche de progrès.

A l'échelle artisanale, Gilles Dumas, tailleur de pierre situé à Menet (Cantal), explique qu'il travaille "deux types de pierres volcaniques pour la réalisation de nombreux éléments architecturaux et décoratifs". A travers lui, c'est un savoir-faire unique qui

perdre, puisqu'il est le seul artisan tailleur du tuf de Broc, roche marron clair exploitée notamment pour la construction des églises romanes du nord Cantal depuis des siècles. Gilles Dumas l'extrait (non sans difficultés !) et l'utilise pour la restauration d'édifices et la construction de fours à pain communaux. Il exploite également la trachyte d'Augoules, cette roche volcanique très claire, pour la construction de maisons. Il contribue ainsi à "faire vivre un patrimoine historique et culturel local".



Restauration d'un four à pain communal à Monsestrier (Menet dans le Cantal)

Dans cette perspective, l'association "Traces de pierre" à Volvic (Puy-de-Dôme), qui a repris en septembre 2009 l'activité de l'EDAV (Ecole départementale d'architecture de Volvic), joue un rôle primordial. Unique centre de formation à l'artisanat d'art et aux métiers de la pierre à l'échelle régionale, elle transmet et pérennise des savoir-faire artisanaux (émaillage sur lave, taille de pierre, gravure, sculpture, restauration du patrimoine...) liés à une ressource emblématique du territoire. "Traces de pierre" propose également des stages et des cours de loisir. Pour en savoir plus : www.tracesdepierre.com

Retrouvez dans la Lettre du Parc n°15 (hiver 2010) le dossier consacré au premier axe du projet de charte intitulé "Les habitants au cœur d'un territoire vivant" et dans la Lettre du Parc n°16 (printemps 2010) la présentation du deuxième axe "une action publique innovante pour relever les défis de demain".



Le paysage, à la croisée des regards



Lors de la réunion, à Marcenat, le 26 mai

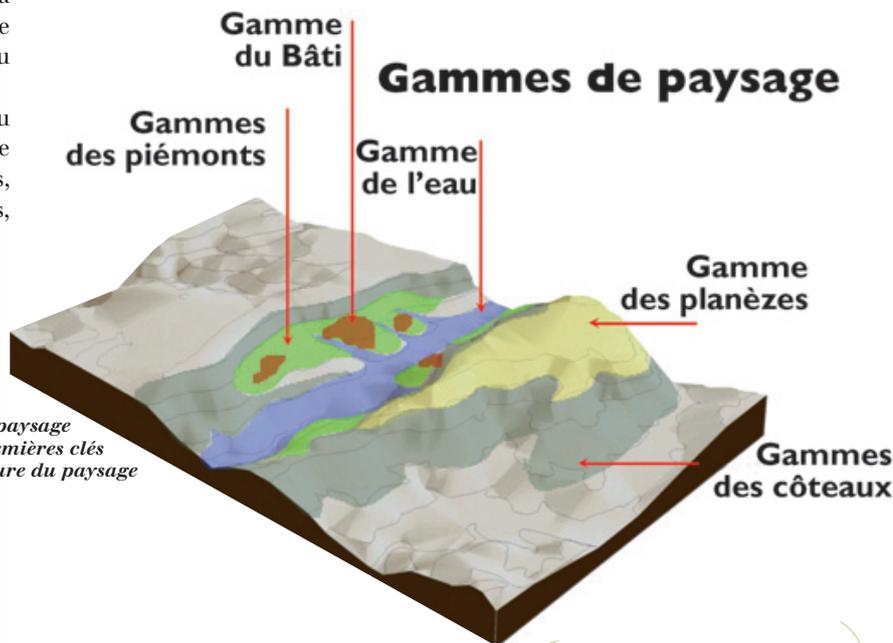
Dans le cadre de la réalisation du Schéma paysager du Parc des Volcans d'Auvergne, cinq rencontres sur le thème du paysage ont été organisées sur l'ensemble du territoire du Parc en mai et en juin derniers : à Aydat pour le secteur Est et à Olby pour le secteur Ouest des Monts Dômes, à Marcenat pour le secteur de l'Artense et du Cézallier, à La Bourboule pour le secteur des Monts Dore et à Thiézac pour le secteur des Monts du Cantal.

Ces rencontres, animées par le bureau d'étude qui accompagne le Syndicat mixte du Parc dans sa réflexion sur les paysages, ont mobilisé plus de 130 personnes (élus,

habitants, représentants d'associations et du Conseil d'Initiatives du Territoire...) issues des secteurs concernés. Avant tout participatives, ces journées conviviales ont permis de dialoguer autour des perceptions de chacun sur la notion de paysage. Ces échanges ont ainsi permis aux participants de redécouvrir le sens profond de notre attitude face aux paysages emblématiques et quotidiens, en portant dans le même temps un regard sur le sens donné par la géographie, l'histoire et la culture des lieux. Les participants ont également été mis à contribution pour travailler sur un certain nombre de problématiques et d'enjeux visant la valorisation de certains espaces, qu'ils soient naturels ou bâtis, par la préservation de la lisibilité d'éléments constitutifs du paysage.

Ces rencontres, essentielles dans le cadre de l'élaboration de la charte du Parc en cours, ont ainsi permis d'affiner le Schéma paysager qui constitue un outil de réflexion et de travail qui sera prochainement à la disposition des acteurs locaux pour la mise en œuvre de leurs projets.

Contact :
ytessieux@parcnaturel-volcansauvergne.com
 tél. 04 73 65 64 18



Les gammes de paysage figurent parmi les premières clés de lecture du paysage

©Atelier Claude Chazelle

Calendrier *de la révision de la charte*

PRINTEMPS 2010

→ Ajustement et finalisation de l'avant-projet de charte

ÉTÉ-AUTOMNE 2010

→ Avis intermédiaire des institutionnels et réunions territoriales de présentation de l'avant-projet

HIVER 2010

→ Soumission du projet de charte à enquête publique



2011

→ Adoption de la charte par les collectivités locales et l'Etat





Les membres du nouveau bureau, le 17 mai

LE SYNDICAT MIXTE DU PARC RENOUVELLE SES INSTANCES

Suite aux élections de mars 2010, le Conseil régional d'Auvergne a fait parvenir la liste de ses 6 représentants devant siéger au Comité Syndical qui s'est ainsi réuni le 17 mai dernier pour procéder à leur intégration.

Tandis qu'Agnès Mollon et Alain Mercier sont renouvelés dans leur délégation, le Comité Syndical du Parc accueille 4 nouveaux délégués régionaux : Olivier Harkati, Sylvie Lachaize, Marc Maisonneuve et Karine Vacant-Pasciuto.

Consécutivement, et conformément à l'article 9 des statuts, le Comité Syndical renouvelé a procédé à l'élection des 9 membres du Bureau, pour une durée de 3 ans. A l'issue de l'élection du nouveau Bureau, ce dernier s'est réuni à huis clos pour désigner son nouvel exécutif : son Président, ses 3 vice-présidents et son secrétaire. L'exécutif sortant s'est vu conforté dans ses fonctions, puisque les membres du Bureau l'ont réélu à l'unanimité.

Composition du Bureau :

- Président :** Roger Gardes
- 1^{er} vice-président :** Bernard Delcros
- 2^e vice-président :** Agnès Mollon
- 3^e vice-président :** Jean-Marc Boyer
- Secrétaire :** Lionel Gay
- Membres :** Pierre Fouillade, Marc Maisonneuve, François Marion, Bernard Veissière



Composition du Comité Syndical :

- 6 représentants de la région Auvergne :** Olivier Harkati, Marc Maisonneuve, Alain Mercier, Agnès Mollon, Sylvie Lachaize, Karine Vacant-Pasciuto
- 4 représentants du département du Cantal :** Daniel Chevalyre, Bernard Delcros, Louis Galtier, Jean-Claude Wälchli
- 4 représentants du département du Puy-de-Dôme :** Gérard Betenfeld, Lionel Gay, Christophe Serre, Bernard Veissière
- 6 représentants des communes du Cantal :** Antoine Cayrol, Jean-Claude Festas, Pierre Fouillade, Guillaume Laybros, Bernard Rahon, Jean-Noël Vidal
- 6 représentants des communes du Puy-de-Dôme :** Hervé Arnoux, Jean-Marc Boyer, Jean-Pierre Courchinoux, Roger Gardes, François Marion, Gérard Marion



LA CARTE DE VŒUX DU PARC PRIMÉE À DOUBLE TITRE

A l'occasion de la cérémonie de remise de prix de la 6^e édition des Meilleurs Vœux des Territoires qui s'est tenue à Paris le 31 mars, Roger Gardes, Président du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, s'est d'abord vu remettre le prix de la meilleure carte de vœux dans la catégorie "Organismes publics locaux", puis le Grand Prix du Public.

C'est le thème de la carte (sur la biodiversité) et sa forme originale et ludique (une cocotte en papier avec un jeu de questions-réponses) qui a retenu l'attention du jury en cette année 2010 déclarée "année internationale de la diversité biologique" par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 décembre 2006.

MUSETTE-NATURE

En 2009, la Maison du Parc située à Montlosier sur la commune d'Aydat (Puy-de-Dôme) a rouvert ses portes au public et propose un espace d'information, une boutique réaménagée et une toute nouvelle exposition sur le Parc et ses spécificités. Cette année, un nouvel outil ludopédagogique mènera les visiteurs au puy de Vichatel, au cours d'une exploration propice à la lecture des paysages et à la découverte des milieux naturels, leurs espèces animales et végétales. Sur demande à l'accueil de la Maison du Parc, une Musette-Nature est prêtée aux visiteurs. Cette sacoche comprend du matériel d'observation, un guide naturaliste ainsi qu'un jeu de 10 cartes présentant à la fois des informations scientifiques et une série d'activités à réaliser sur le sentier même. Les visiteurs repartent avec leur jeu de cartes et sont ensuite invités à se connecter sur internet pour partager le fruit de leur exploration (photos, observations naturalistes...) sur un site internet dédié.

Réalisé en partenariat avec le studio cantalien Ysalide Multimedia, la Musette Nature fait ainsi entrer les visiteurs du Parc dans une nouvelle ère numérique participative et responsable !



Ça se passe cet été, près de chez vous !

Fête de la Gentiane

Les 10 et 11 juillet

Plante emblématique du territoire, la gentiane est mise à l'honneur à Riom-ès-Montagnes (Cantal) comme sur l'ensemble de la Communauté de communes du Pays Gentiane. Au programme : animations musicales, défilés, restauration, ateliers de cuisine, arrachage de gentiane...

Infos : 04 71 78 07 37

Symposium de sculpture sur pierre

Du 9 au 18 juillet

"Les 1001 nuits", tel est le thème de la 19^e édition du symposium international de sculpture sur pierre qui se tient chaque année à Menet (Cantal). Au programme : stages d'initiation, concours, conférences, animations musicales...

**Infos : www.pierresdemenet.com
Tél. 04 71 78 31 97**

Concours national du Saint-Nectaire

Le 15 août

C'est Picherande (Puy-de-Dôme) qui accueille cette année le concours officiel du fromage Saint-Nectaire. Au menu : marché de terroir et de l'artisanat, démonstration de la fabrication du Saint-Nectaire, tests de dégustation et analyses sensorielles...

Infos : 04 73 79 52 57



Expos sur l'eau

Jusqu'au 31 août

Deux expositions de l'Institut de Recherche pour le Développement sur l'enjeu de l'Eau sont proposées par la commune de la Tour d'Auvergne (Puy-de-Dôme) :

- "De l'eau pour la vie !" : 23 photographies pour comprendre les causes et les effets de la raréfaction de l'eau douce dans le monde, à la mairie (du lundi au samedi : 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 18 h / dimanche : 9 h 30 - 12 h 30)

- "Eau douce, Eau rare" : pour identifier les enjeux de la recherche sur l'eau douce dans les pays du Sud confrontés au manque d'eau (les Andes, le Sahel, les Iles Tropicales...), au plan d'eau dans la Chapelle de Bughes (du mardi au dimanche : 13 h 30 - 19 h)

**Infos : mairie de la Tour-d'Auvergne
Tél. 04 73 21 50 12**

Horizons "Arts Nature"

Jusqu'au 19 septembre

Onze œuvres grandeur nature installées par onze artistes de tous horizons sur onze sites naturels du Massif du Sancy (Puy-de-Dôme) sont à découvrir dans le cadre de cette 4^e édition des rencontres "Arts Nature".

**Infos : www.horizons-sancy.com
Tél. 04 73 65 37 85**



Explosives du Parc

Août-octobre

- "L'eau : en bouteille, en ruisseau, en tuyau !", à la Maison de la Pinatelle (Chalinargues - Cantal) : à la découverte de l'eau dans tous ses états, ateliers et stages pour comprendre sa facture d'eau, déterminer le niveau de pollution d'une rivière, apprendre à pêcher à la mouche, comprendre la phytoépuration...

- "Les Métiers d'Art ou l'intelligence des mains", à la Maison du Parc (Montlosier/Aydat - Puy-de-Dôme) : connaître le monde des potiers auvergnats et pourquoi pas, faire naître des vocations avec animations en temps scolaire, atelier de création...

Conférences-goûters autour des tourbières

Juillet-août

Le Syndicat mixte du Parc et Ardes Communauté proposent un cycle de conférences autour des tourbières à la Maison des Tourbières, à Saint-Alyre-ès-Montagne (Puy-de-Dôme) :

- le 16 juillet à 17h : "Ça mousse dans les tourbières"

- le 22 juillet à 15h : "La flore des tourbières d'Auvergne, ces plantes venues du froid"

- le 29 juillet à 15h : "Quel temps là-haut ? Le climat et les hommes dans le Cézallier"

- le 5 août à 15h : "La Loutre, reine des zones humides de montagne"

- le 12 août à 15h : "Planète Cézallier"

- le 20 août à 15h : "L'histoire fo(u)rmidable de la Gentiane et du Papillon"

- le 26 août à 15h : "La Cézallier, un plateau pas toujours calme !"

Conférences suivies des visites de la Maison des tourbières et de la tourbière de la Plaine Jacquot avec un animateur du Parc, ainsi qu'une dégustation de produits locaux pour le goûter.

Sur inscription aux tarifs de 4€ pour les adultes, 1,50€ pour les enfants.

Infos : Parc des Volcans d'Auvergne

Tél : 04 73 65 64 26

Maison de Pays d'Ardes-sur-Couze

Tél. 04 73 71 86 96

La nature partagée

Juillet-août

L'exposition sur la biodiversité du Parc continue son itinérance sur le territoire :

- du 8 au 17 juillet à Riom-ès-Montagnes (Cantal) : dans le cadre de la fête de la Gentiane.

Infos : 04 71 40 99 08

- du 19 juillet au 8 août à Ardes-sur-Couze (Puy-de-Dôme) : dans la salle voûtée de la mairie.

Infos : 04 73 71 86 96

Réserve naturelle de Chaudefour

Juillet-août

Cet été encore, l'équipe de la Réserve naturelle nationale de la Vallée de Chaudefour (Puy-de-Dôme) vous accueille et vous propose des sorties-découvertes thématiques (observation faune et flore) pour tous les niveaux, les mardis, mercredis et jeudis.

Sur inscription aux tarifs de 5 € la demi-journée et 8 € la journée. Gratuit pour les enfants.

Infos : 04 73 88 68 80

Espaces naturels du Puy-de-Dôme

Juillet-août-septembre

Le Conseil général du Puy-de-Dôme propose des balades accompagnées à la découverte de ses Espaces Naturels Sensibles (ENS) en compagnie de naturalistes avertis et passionnés :

- le 9 juillet : Tourbière du Jouvion, "une zone humide à restaurer en Artense"

- le 6 août : Montagne du Mont, "Sur les flans du Massif du Sancy, au cœur de la Réserve naturelle de Chastreix-Sancy"

- le 13 août : Lac des Bordes, "un joyau dans un écrin, le Cézallier"

- le 5 septembre : Etang Grand, "une zone humide rare, dans un décor majestueux au Nord-Ouest des Monts Dômes"

Visites gratuites (à 14 h), sur inscription.

Infos : 04 73 36 39 79

Cantal pédestre

Juillet-août-septembre

L'association Cantal Pédestre organise des journées de découvertes et de rencontres sur l'ensemble du département avec balades de 10 ou 20 km spécialement balisées, pique-nique, accueil par les habitants des communes concernées, repas convivial et projection du film réalisé pendant la journée. Sur inscription : 5 € pour la journée et 10 € pour le repas du soir.

Infos : www.cantalpedestre.com

Tél. 04 71 48 21 24

C'est un lieu de transition entre la plaine de la Limagne et les volcans, un territoire qui tient son nom des coulées volcaniques : Les Cheires. Un territoire prédestiné pour le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne qui a installé son siège social en 1978 sur la commune d'Aydat, à Montlosier.

Pour l'agglomération clermontoise, cette Communauté de communes est une porte d'entrée vers une ruralité attractive. Ils sont 11 109 à y vivre ; 12 % de plus qu'en 1999.

Ici, le développement se veut durable, à l'image du projet de Centre d'activité "neige et pleine nature" qui va voir le jour à Pessade, sur la commune de Saulzet-le-Froid. La collectivité y investit dans un bâtiment Haute qualité environnementale pour en faire un lieu d'accueil toutes saisons. De son côté, Saint-Sandoux abrite un verger de promotion de la pomme d'Auvergne implanté voilà dix ans sur un demi-hectare. Il est aujourd'hui question de lui donner une nouvelle dimension avec le projet de création d'une entreprise adaptée autour de la plantation d'un verger biologique de 6 ha en partenariat avec le foyer de Ceyran, structure d'accueil pour personnes handicapées.

A proximité de l'autoroute, la Communauté de communes a créé une aire de stationnement pour favoriser le covoiturage en direction de Clermont-Ferrand. Chaque jour, ce sont 70 véhicules environ qui évitent ainsi un aller-retour en ville.

Citons parmi les autres innovations de la Communauté de communes, le réseau de médiathèques - géré par une animatrice et une quarantaine de bénévoles - présent sur l'ensemble des onze communes de son territoire.

Contact :

Communauté de communes
Les Cheires - 1 rue du Parc
63450 Saint-Amant-Tallende
04 73 39 61 50
www.les-cheires.com



Les le développement

★ En 2008, l'aménagement du site d'Aydat (plage, tour du lac, office de tourisme et base nautique) a été repensé dans une logique de développement durable, à l'image du chauffage à l'énergie solaire et géothermique du bâtiment, des séparateurs d'hydrocarbures de la voirie qui empêchent la pollution des eaux du lac, elles-mêmes utilisées pour l'arrosage des espaces verts dont l'entretien est effectué sans produit phytosanitaire... Cette approche globale s'étend également aux conditions d'accessibilité puisque le site a été spécialement aménagé pour accueillir le public handicapé : passerelle d'accès à la plage, table de pique-nique et poste de pêche adaptés, tiralos pour la baignade... et parmi la centaine d'embarcations proposée par la base nautique figurent deux quillards insubmersibles, une caravelle et un catamaran spécialement conçus pour les personnes paraplégiques.



★ La narse d'Espinasse va faire l'objet d'un plan de gestion. La rédaction de ce document qui vise à favoriser le maintien d'un espace naturel et paysager a été confiée au Syndicat mixte du Parc. Ce site est la seule tourbière "vivante" de la Chaîne des Puys. À l'échelle de la Communauté de communes, les gorges de la Monne et le plateau de la Serre sont déjà dotés d'un tel document. Sous l'influence du sud et du nord, les gorges de la Monne abritent une végétation bien spécifique. Le plateau de la Serre constitue quant à lui le premier espace naturel au sud de l'agglomération clermontoise. Ses pelouses sèches sont un lieu privilégié pour observer la migration des oiseaux.



★ Dans le cadre du contrat de rivière "Vallée de la Veyre - Lac d'Aydat" engagé en 2005, le Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre (SMVV) mène, en parallèle, 2 projets : le reméandrage proche des sources de la Veyre qui a pour but de redonner à ce cours d'eau sa sinuosité initiale, la récréation d'une zone humide à l'entrée du Lac d'Aydat qui permettra d'épurer les eaux de la rivière. Il s'agit d'une remise en état des lieux (avant les années 60) pour revenir à un fonctionnement naturel des milieux aquatiques de la vallée. Des aménagements dédiés à la promenade et à l'observation de la faune et de la flore à l'entrée du lac devraient également séduire le grand public. Après l'enquête publique qui vient de se terminer dans les communes concernées (Saulzet-le-Froid, Aydat), les travaux devraient débuter à l'automne 2010.



Cheires :

durable aux portes de Clermont



©Fpigot



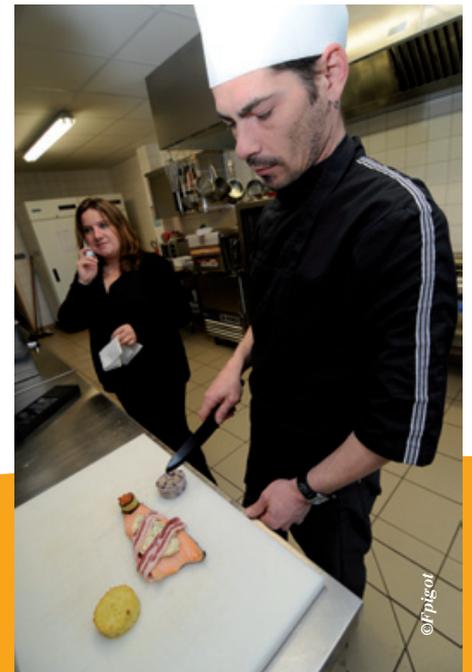
©Fpigot

4 Si le lac d'Aydat constitue le premier pôle touristique du territoire, sur le plan culturel, c'est Saint-Saturnin qui attire un grand nombre de visiteurs. C'est pour le rappeler et conforter cette position que **"La Grange de mai"** vient de sortir de terre. Ce pôle culturel à l'architecture audacieuse servira de lieu d'accueil et d'information pour les touristes tout en proposant deux salles dédiées aux associations et à la programmation de spectacles pour une capacité de 200 personnes.

5 **Cheires Amap** a vu le jour en janvier 2009 dans le but de promouvoir une agriculture durable, socialement équitable, écologiquement saine, économiquement viable et de proximité. Cette association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) s'efforce d'organiser les relations entre dix producteurs et 64 consommateurs adhérents. Elle établit ainsi des contrats entre les parties qui se retrouvent tous les jeudis de 18h30 à 20h à Rouillas-Bas sur la commune d'Aydat. Pain, légumes, viandes, miel, jus de fruit, pommes, fromage de chèvre, vin... s'achètent ainsi à l'avance.



©Cheires Amap



©Fpigot

6 Redynamiser le commerce au Vernet-Sainte-Marguerite tel était le défi que la Communauté de communes devait relever. En fin d'année, **Le Puy d'Alou** a ouvert ses portes. La gérance en a été confiée à Cécile et Olivier Chauvet. Leur multiple rural propose un dépôt de pain, une épicerie de dépannage, un restaurant semi-gastronomique et une cantine scolaire. Riche d'une douzaine d'années d'expérience, le chef réussit à marier avec bonheur produits locaux et créativité, à revisiter avec modernité les recettes du terroir et sortir des sentiers battus.



©Fpigot

7 **Alain Pélissier et son épouse** sont très attachés à Pessade. Leurs grands-parents habitaient ce hameau de Saulzet-le-Froid. À plus de 1 175 mètres d'altitude, à proximité des GR 4 et 441, dans une ancienne grange héritée d'un oncle, ils proposent un accueil dans un gîte Panda haut en couleur et à l'architecture intérieure moderne. Dans les cartons, un gîte d'étape et de séjour de groupes est en projet. Il prendrait place dans une bergerie et permettrait l'accueil de 15 personnes.



Nos amies, les plantes sauvages

Sais-tu que parmi les plantes sauvages, certaines se mangent et d'autres soignent ?



Si tu frotes mes belles fleurs jaunes entre tes doigts, elles deviennent bordeaux. Mes feuilles ont de petits trous visibles par transparence à la lumière du jour. Te soigne les brûlures. Tu peux me rencontrer de juillet à septembre dans les prairies.

Millepertuis perforé



Te pousse dans les landes entre 1 000 et 1 700 mètres d'altitude. Mes fruits, bleus-noirs sont comestibles. Attention, leur jus tache les dents et les vêtements !



Des plantes à tous les étages

Les plantes présentes sur l'illustration poussent à différentes altitudes, de la plaine aux sommets des montagnes, dans les milieux de vie qu'elles préfèrent, comme les prairies, les forêts...

A chaque illustration de plante, est associé un petit dessin représentant un sens (la vue, le toucher, le goût) que tu pourras utiliser pour bien les identifier dans la nature.

Etage subalpin

de 1 500 m à 1 887 m d'altitude (Puy de Sancy). Milieux de vie des plantes : pelouse subalpine, lande, milieux rocheux, tourbières.

Etage montagnard

de 800 à 1 500 m. Milieux de vie des plantes : forêts de hêtres ou de sapins, prairies et landes montagnardes.

Etage collinéen

de 400 à 800 m. Milieux de vie des plantes : chênaie, prairie, culture, vigne, verger.

Ne pas cueillir les plantes :

- dans les prairies pâturées par les troupeaux de brebis, de vaches, de chevaux à cause des parasites présents dans les excréments des animaux ;
- dans les cultures, au bord des routes, dans les vergers, à cause des insecticides, engrais chimiques et plomb contenu dans les carburants.

Éviter les bords de sentier pour récolter les plantes ou fruits. Les chats, les chiens ou les renards en faisant leurs besoins, peuvent les contaminer d'un parasite qui provoque une maladie dangereuse pour l'homme.

Ce rébus te permettra de connaître le nom de la maladie.



Echinococose (hâle-qu'i-n'eau-coq-ose)

Il y a plus de 2 500 espèces de plantes sauvages en Auvergne, dont une grande partie est présente dans le Parc des Volcans d'Auvergne.

Cette grande diversité est due aux différentes influences climatiques (océanique, continentale ou méditerranéenne) ainsi qu'au relief.



Je peux atteindre 1m50 de hauteur. Je pousse dans les prairies pâturées par les vaches et les pelouses entre 600 et 1 500 m d'altitude l'été. Mes racines servent à fabriquer un apéritif amer, mais aussi des infusions contre les problèmes digestifs et la perte d'appétit. J'ai mes premières fleurs jaunes vers l'âge de huit ans et peut vivre 60 ans. Attention à ne pas me ramasser trop souvent et au même endroit, sinon je finirai par disparaître.

Grande gentiane jaune



Epilobe



Avec mes 1m50 de hauteur on me voit de loin. Je pousse en grand nombre, en lisière de bois et dans les clairières, de juin à septembre. Mes jeunes tiges se dégustent en salade. Les abeilles font un miel délicieux de mon nectar.

La charte de l'écocueilleur

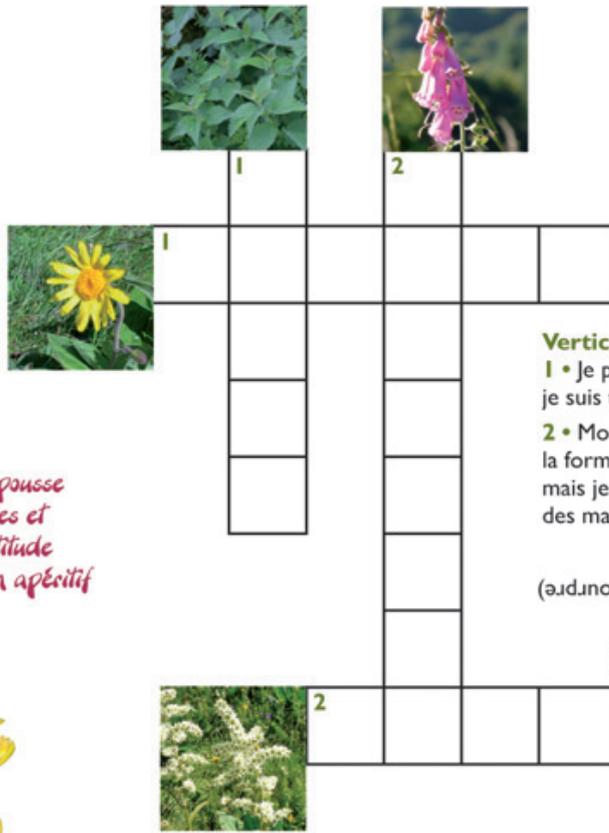
Veux-tu être un écocueilleur ? Pour cela, lis les conseils ci-dessous et engage-toi à les respecter et à les faire connaître autour de toi :

- Toujours demander l'avis d'un adulte connaissant les plantes avant de les ramasser et de les utiliser ;
- Cueillir seulement s'il y a beaucoup de plantes et juste ce qu'il faut ;
- Ne pas arracher les racines pour permettre aux plantes de repousser ;
- Se tenir au courant des plantes protégées : livre « Flore protégée d'Auvergne » FRANE (Fédération Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement).

Saponaire



Dans les haies ou près des ruisseaux, mes fleurs de juin à septembre moussent comme du savon, quand on les frotte avec de l'eau.



MOTS CROISÉS

Horizontalement :

1 • On m'utilise en crème ou granulés contre les coups et les bosses.

2 • Mes feuilles ressemblent à celles de la Grande Gentiane, mais, attention, je suis toxique.

Verticalement :

1 • Je pique pour me défendre. Mais, cuite, je suis très bonne en soupe ou en quiche.

2 • Mon nom vient de « dé à coudre » comme la forme de mes fleurs. Je suis réputée toxique mais je sers en médecine pour soigner des maladies cardiaques.

RÉPONSES :

Verticalement : 1 • Ortie 2 • Digitale (pourpre)
Horizontalement : 1 • Arnica (Montana) 2 • Véraire (blanc)

RECETTE Muffins aux myrtilles

Pour 6 personnes

- 250 g de farine
- 150 g de sucre
- 2 œufs
- 200g de myrtilles fraîches ramassées en montagne de mi-juillet à septembre
- 120 ml de lait
- 80 ml d'huile
- 1/2 sachet de levure

Préparation : 10 mn.

Cuisson : 20 mn au four à 200°C.

- Mélange dans un saladier la farine, la levure, le sucre et ajoute une pincée de sel.
- Bats les œufs avec l'huile et le lait à part. Mélange ensuite avec les ingrédients du saladier.
- Incorpore les myrtilles et mélange doucement. Répartis la pâte dans des moules à muffin beurrés. Enfourne pendant 20 mn environ.

Laisse refroidir et régale-toi avec tes amis et ta famille.

En savoir plus

- Guide des fleurs : « Reconnaître facilement les plantes par l'odorat, le goût et le toucher » : Éditions Delachaux et Niestlé.
- Mon carnet de terrain : « Cueillette et cuisine sauvage » : Éditions Milan
- Mini-guide de la Salamandre : www.salamandre.net
- Mini-guide : « Nature en poche » : Parc des Volcans d'Auvergne

Le châtelain-jardinier

À Chanonat, le château de La Bâtisse est riche de plus de sept siècles d'histoire et d'un remarquable trésor. François Arnoux de Maison Rouge s'efforce de mettre en valeur ce patrimoine familial en ouvrant ses portes au public.

Avec ses trois quarts de siècle, François Arnoux de Maison Rouge paraît bien jeune face à l'histoire de La Bâtisse. Dans les actes, on trouve trace de ce château, sis sur la commune de Chanonat, depuis 1308. Il s'agissait alors d'une simple tour de défense.

C'est en 1696 que La Bâtisse passe entre les mains de la famille de l'actuel maître des lieux. Jean Girard, devenu Girard de La Bâtisse de Chateaufort, était alors secrétaire du Roy en sa chancellerie près de la cour des aides de Clermont et se devait d'avoir une "campagne". C'est ainsi qu'il est devenu propriétaire de La Bâtisse, abandonnée depuis le démantèlement ordonné par Richelieu vers 1626. De château de défense, le lieu devint château de plaisance.

Depuis une vingtaine d'années, avec son épouse, François Arnoux de Maison Rouge a la charge du domaine, à la suite de son père. D'emblée, l'ancien chef d'escadron s'est attelé à reconstituer les parcs et jardins sur la base de son "trésor". Un jardinier employé à mi-temps l'accompagne aujourd'hui dans cette tâche.

"A l'époque, il y avait une école Le Nôtre à Clermont", explique le châtelain en précisant qu'une douzaine de jardins à la française a



ainsi été réalisée en Auvergne mais que celui de La Bâtisse a la particularité de s'étendre de part et d'autre d'un ruisseau. L'Auzon traverse en effet la propriété et explique l'existence d'une foultitude de jets d'eau, fontaines, vasques, larmiers, cascades artificielles, bassins...

Le "trésor" de François Arnoux de Maison Rouge, c'est un plan de huit mètres par deux, complété de 136 planches annexes qui lui ont permis de redonner au parc toute sa splendeur, mise à mal durant les deux guerres mondiales. Roseraie, verger d'une cinquantaine d'arbres fruitiers, allées, labyrinthe, cour d'honneur, escalier à double révolution... occupent 9 des 18 hectares du domaine.

Bien sûr, cette propriété nécessite de gros efforts d'entretien. En gestionnaire, François Arnoux de Maison Rouge parle d'un

budget annuel de 50 000 €. De ce fait, son père avait ouvert les portes du château au public, dès 1969. Voilà quatre ans, l'actuel propriétaire a décidé de franchir une nouvelle étape en s'associant à l'expérience des Compagnons de Gabriel pour proposer des visites animées du château. Les quatre comédiens se chargent de l'accueil, des déambulations scénarisées d'une heure et demie et de la commercialisation de ce produit touristique. La fréquentation est ainsi passée de 2 000 à 15 000 visiteurs par an. Des ateliers pédagogiques sont également proposés à l'attention des scolaires.

Deux questions à Alain Pachoud des Compagnons de Gabriel, compagnie animatrice au château de La Bâtisse

Quelle est la particularité des animations que vous proposez ?

On se retrouve au XIII^e siècle par le biais des différentes présentations, dans un château qui revit. C'est surtout l'h30 de plaisir, une animation pour toute la famille. Elle intéresse les petits comme les grands.



Comment arriver à reconstituer fidèlement la vie quotidienne de l'époque médiévale ?

Notre connaissance de cette période de l'histoire et les recherches spécifiques que nous avons entreprises nous permettent de proposer les reconstitutions les plus proches de ce qui a pu se passer au château de La Bâtisse au début de sa construction.



Edition du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Maison du Parc - Montlosier - 63970 Aydat
Tél. 04 73 65 64 00 - Fax 04 73 65 66 78
www.parc-volcans-auvergne.com

N° ISSN : 2102-4014

Directrice de publication : Isabelle Blanc
Coordination : Thomas Ganlut, PNRVA
Rédaction : L'équipe du Parc et Frédéric Pigot, Peyre-Arse Presse - 15240 Antignac
Photos : SMPNRVA et Frédéric Pigot, PAP, en couverture photo de la base nautique d'Aydat (F. Pigot)
Cartographie : SIG PNRVA / OR
Conception, réalisation : Vice Versa - 04 73 90 94 05
Impression :



Fabrègue Imprimeur (87)
Tirage : 42 000 exemplaires
Juillet 2010

Pour s'abonner à la lettre électronique du Parc, envoyer un mail à lettre@parcnaturel-volcansauvergne.com en précisant en objet "inscription" et en notant le nom de votre commune de résidence.